

## ASSOCIATION « L'ENCRE DE LA SEICHE »

« L'ENCRE DE LA SEICHE » organise une

*ANIMATION POESIE  
dans le quartier de la TOUCHE.*

Au programme :

Textes des poètes et écrivains qui ont donné leur nom aux  
rues de ce quartier.

*Rendez-vous rue Théodore Borel*

*le DIMANCHE 21 SEPTEMBRE 1997 à 15 h 30.*

Accompagnement musical par le groupe IMGSO (Musique  
de Haute-Bretagne).

Renseignements au Forum des Associations.

## UNION SPORTIVE DE VERN : RANDONNEE PEDESTRE

L'U.S.V. vous présente sa dernière née :

« la randonnée pédestre ».

Ce sport, sans danger, est ouvert à tous et permet de  
découvrir les beaux chemins de notre région.

La section vous propose une randonnée fixée le 3ème  
dimanche de chaque mois.

La première sortie est programmée le 21 septembre et vous  
permettra de fouler les sentiers vermois.

**Le départ aura lieu sur la place du Marché à Vern  
à 13 h 45.**

Nous vous attendons nombreux et nous vous donnons rendez-  
vous au Forum des Associations le 6 septembre pour  
répondre à toutes vos questions.

Vous pouvez déjà contacter :

**M. MARCHAND,** tél. 02.99.62.75.38

**Mme SINEUX,** tél. 02.99.62.71.24

**L'U.S.V.** tél. 02.99.00.44.87

## PAROISSE DE VERN

• **CATECHISME :** Inscription pour les enfants tous  
niveaux

Lundi 8/09 de 9 h à 11 h à la Salle Paroissiale

Mardi 9/09 de 20 h à 22 h " "

Mercredi 10/09 de 16 h à 18 h " "

Cette inscription est indispensable pour organiser les  
équipes et fixer l'horaire des rencontres pour votre enfant.

• **BALADE PAROISSIALE** prévue le  
**28 SEPTEMBRE à ERQUY.**

## COLLECTE DE SANG

Les besoins sont plus importants l'été ! Un appel pressant  
lancé à toutes les Vermoisises et tous les Vermois qui peuvent  
donner un peu de leur sang, en particulier les jeunes.

Tous les groupes sanguins sont, bien entendu, les bienvenus  
mais les rhésus négatifs O-, A-, et B- sont très demandés.

Venez nombreux :

*le SAMEDI 13 SEPTEMBRE 1997*

*de 9 h 30 à 12 h 30 et de 15 h 00 à 18 h 00,*

*à la Salle des Fêtes de la Chalotais.*

## INFORMATION ASSISTANTES MATERNELLES

Parents,

Vous qui recherchez une assistante maternelle agréée, sachez  
que l'A. V. A. M. (Association Vermoise des Assistantes  
Maternelles) est à votre disposition pour vous communiquer  
les noms des personnes disponibles pour la garde de votre  
enfant.

Pourquoi une assistante maternelle agréée ?

- Elle offre des garanties (contrat de travail).

- Elle ne peut garder qu'un nombre limité d'enfants.

- Elle est couverte par une assurance pour l'enfant accueilli.

- La famille est aidée pour l'emploi d'une assistante  
maternelle agréée.

- Pour chaque enfant âgé de moins de 6 ans confié à une  
assistante maternelle agréée, la Caisse d'Allocations

Familiales se charge de payer directement, pour les parents, à  
l'URSSAF, les cotisations sociales dues sur le salaire.

- Une déduction d'impôts est accordée sur le revenu des  
parents.

Pour tout renseignement complémentaire, contacter :

Mme FONTAINE au 02.99.62.86.29.

## U. S. V. TENNIS

La saison de Tennis débute le **DIMANCHE**

**21 SEPTEMBRE.** Les adhésions au Club (cours de tennis,  
entraînement pour les compétiteurs et simple adhésion) seront

à effectuer le jour du Forum, le **SAMEDI 6 SEPTEMBRE**  
de 10 h à 17 h, Salle de la Seiche. Il devra être fourni un  
certificat médical.

## CENTRE DE LOISIRS : INSCRIPTION 97/98

Les parents qui souhaitent voir leurs enfants fréquenter le  
Centre de Loisirs sont invités à les réinscrire au Centre des  
Marais.

Rappelons que le Centre accueille les enfants à partir de  
3 ans, les mercredis et vacances scolaires de 7 h 30 à  
18 h 30, à la Ferme de la Touche.